

Section 9 : Autres renseignements

Vous devez remplir cette page uniquement si vous faites votre déclaration à l'Agence du revenu du Canada selon la comptabilité de caisse.

NIP :

Nota 1 : Ne déclarez que les revenus et dépenses admissibles dans les parties suivantes.

Nota 2 : Arrondissez tous les montants au dollar le plus près.

Partie A) Valeur des intrants achetés

COCHEZ LA CASE SI VOUS N'AVEZ RIEN À DÉCLARER

Code	Description	(a) Valeur des stocks au début de l'exercice 2005 (\$)
Totaux		(a)

(b) Valeur des stocks à la fin de l'exercice 2005 (\$)
(b)

(c) Augmentation (diminution) nette de la valeur des intrants achetés (total de la colonne b - total de la colonne a) :

(c)

Partie B) Produits reportés et comptes débiteurs

COCHEZ LA CASE SI VOUS N'AVEZ RIEN À DÉCLARER

Code	Description	(a) Comptes débiteurs en début d'exercice et produits reportés à 2005 (\$)
Totaux		(a)

(b) Comptes débiteurs en fin d'exercice 2005 et produits reportés à 2006 (\$)
(b)

(c) Augmentation (diminution) nette des comptes débiteurs et des produits reportés (total de la colonne b - total de la colonne a) :

(c)

Partie C) Comptes créditeurs

COCHEZ LA CASE SI VOUS N'AVEZ RIEN À DÉCLARER

Code	Description	(a) Comptes créditeurs en début d'exercice 2005 (\$)
Totaux		(a)

(b) Comptes créditeurs en fin d'exercice 2005 (\$)
(b)

(c) Diminution (augmentation) nette des comptes créditeurs (total de la colonne a - total de la colonne b) :

(c)

Renseignements confidentiels

En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence du revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'Énoncé A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux. Vous autorisez également le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à communiquer tout autre renseignement supplémentaire fourni par vous au cours du traitement de votre demande.

Ces renseignements seront utilisés afin d'administrer votre participation au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), de déterminer votre admissibilité aux prestations, de vérifier les renseignements présentés, d'administrer le lien entre le rajustement des primes de l'assurance production et le PCSRA, d'administrer les prestations versées dans le cadre d'autres programmes de soutien du revenu agricole et d'assistance spéciale ainsi que de vérifier, d'analyser et d'évaluer le PCSRA et les autres programmes de soutien du revenu agricole et d'assistance spéciale.

De plus, en présentant le présent formulaire afin d'obtenir des prestations dans le cadre du PCSRA, vous :

- 1)** certifiez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2)** comprenez et convenez que tout paiement intérimaire émis à même les fonds du PCSRA ou que tout paiement émis dans le cadre du Programme d'aide aux producteurs sera déduit lors du calcul du paiement final émis dans le cadre du PCSRA;
- 3)** convenez de rembourser tout montant payé, dans le cadre du PCSRA, supérieur au montant calculé en vertu des règlements du programme;
- 4)** comprenez qu'un intérêt sera prélevé sur les paiements en trop au taux des bons du Trésor de 90 jours + 2 p. 100 par année;
- 5)** comprenez et convenez que les renseignements fournis peuvent être combinés avec ceux d'autres participants afin de déterminer les prestations dans le cadre du PCSRA et consentez à ce que soient divulgués des renseignements vous concernant ou concernant votre situation financière aux autres participants dont les renseignements ont été combinés avec les vôtres;
- 6)** comprenez et certifiez que, lorsque vous avez fourni des renseignements sur d'autres personnes ou d'autres entités, vous avez reçu l'autorisation de ces personnes ou entités de fournir ces renseignements;
- 7)** comprenez et certifiez que, lorsque vous avez fourni des renseignements sur d'autres personnes ou d'autres entités, elles pourront avoir accès à ces renseignements si elles demandent de voir les renseignements que vous avez donnés sur elles.
- 8)** consentez à ce que soient divulgués et modifiés les renseignements fournis dans le présent formulaire par des fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et par la personne nommée ou les personnes que vous avez nommées dans le présent formulaire en tant que personne(s) ressource, en vertu de l'article 1;
- 9)** consentez qu'un tiers, l'ARC et d'autres organisations gouvernementales peuvent divulguer à l'administration du PCSRA, sur demande, tout renseignement vous concernant ou concernant votre situation financière que l'administration du PCSRA juge nécessaire afin de vérifier les prestations du PCSRA ou les renseignements fournis dans le présent formulaire;

Conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont protégés et conservés dans les fichiers de renseignements personnels numéro AAC PPU 189 et numéro ARC PPU 005.